

LES REFUGIES de MENTON

7 juin - Octobre 1940

« Perle de la France », « Cité des Citrons », Menton, 21 000 habitants en 1939 dont 30% d'immigrés transalpins, est la 4^{ème} ville des Alpes Maritimes .

La veille de la déclaration de guerre le 25^e bataillon de Chasseurs alpins quitte son casernement de Cap Martin pour rejoindre sa position en haute montagne dans le massif de l'Authion, laissant la ville sans protection.

Les autorités françaises qui ne se font aucune illusion sur la soi-disant non belligérance italienne, s'attendent à évacuer la ville et préparent soigneusement l'opération. Le général Orly, commandant l'armée des Alpes, a déjà précisé que l'évacuation ne devra s'effectuer que de nuit et sur son ordre, codé par la phrase : « Exécutez Mandrin ». Les habitants devront partir avec 4 jours de vivres .

La décision est prise le 3 juin. La première vague part dans la nuit du 3 au 4 le reste, la nuit suivante. 200 cars, 130 camions et plusieurs trains sont mobilisés. 15 245 personnes sont concernées. Selon les ordres, les mentonnais peuvent emporter 30 kilos de bagages mais abandonner les animaux domestiques. Ils sont d'abord hébergés quelques jours à Antibes et Cannes avant d'être dirigés en convois ferroviaires vers le département des Pyrénées-Orientales.

Le 8 juin, le premier convoi de réfugiés arrive à Prades (ou s'installent les services de la mairie de Menton) et ainsi de suite, jusqu'au 14 juin, dans 83 communes du département. Ils seront hébergés dans des immeubles réquisitionnés ou, pour la plupart, chez l'habitant qui prêtera la literie et les ustensiles de cuisine.

Hélène Rossi avait 13 ans quand, avec ses deux sœurs cadettes et sa mère, elle quitta Menton, le lundi 3 juin.

Elle se souvient :

« Les 8 jours suivants, nous avons été logés dans des hôtels réquisitionnés à Antibes. Ensuite des trains nous ont amenés dans les Pyrénées-Orientales, jusqu'en gare de Perpignan.

Devant la gare de nombreux cars attendaient. Nous y sommes montés avec nos minces bagages.

En convois, ils ont pris la route de la vallée de la Têt, s'arrêtant au fur et à mesure dans chaque village . C'est donc par hasard qu'avec ma mère et mes deux sœurs et un groupe de personnes nous sommes arrivés à Corneilla de la Rivière .

Le car nous a déposés sur la place du village et avons été dirigés vers une salle municipale.

Le maire et des conseillers municipaux nous ont accueillies et nous ont répartis dans des familles du village. Au hasard, ou plutôt en fonction des disponibilités d'hébergement. Sitôt arrivés, on nous a offert de quoi manger ainsi que du vin blanc et des pêches. Nous avons été très bien reçus.

Les premiers jours, nous prenions les repas dans une grande salle communale. ensuite, chaque réfugié préparait séparément ses propres repas dans la famille d'accueil à l'aide d'ustensiles qui étaient mis à notre disposition par ceux qui nous hébergeaient bénévolement. Ils complétaient souvent notre ordinaire avec des fruits et des légumes qu'ils produisaient. Chaque famille recevait une petite allocation de réfugiés pour subvenir à ses besoins quotidiens.



L'aiguat d'octobre 1940

Malgré le rationnement en vigueur, nous avons toujours eu suffisamment de nourriture, ce qui était primordial en ces temps. Durant cette période, j'allais à

l'école communale du village. Suite aux inondations, du mois d'octobre, nous avons été réévacués vers le Var où nous sommes restés 4 ans, jusqu'en 1945.



La libération de Menton

Avant de quitter les PO, nous nous sommes cotisés pour offrir aux villages une plaque en témoignage de notre reconnaissance. Le curé de Menton s'est déplacé dans chacun d'eux pour les bénir.



Les troupes italiennes à Menton

Nous ne voulions pas rentrer à Menton, fin 1940 car sous l'occupation, c'était l'Italie : il fallait parler italien, aller à l'école italienne. Et ça, nous le refusions ! Ce n'est que lorsque les allemands ont remplacé les Italiens comme occupants, que nous sommes retournés dans notre ville : les bombardements avaient endommagé beaucoup de maisons. Toutes avaient été pillées par les italiens ».

Jean Dauriach



Plaque des réfugiés de Menton
Monument Aux Morts de Saint-Féliu d'Amont (Raymond Perez)